

03 oct 2008 -12:24

Appartient à Conseil des ministres du 3 octobre 2008

Conférence nationale pour les pensions

Création d'une task force pour l'organisation d'une Conférence nationale pour les pensions

Création d'une task force pour l'organisation d'une Conférence nationale pour les pensions

Sur proposition de Mmes Marie Arena, ministre des Pensions, et Sabine Laruelle, ministre des Indépendants, le Conseil des ministres a pris connaissance de la note d'orientation relative à l'organisation d'une Conférence nationale pour les pensions. Cette initiative a été prise dans le cadre de l'accord gouvernemental de mars 2008 et a pour but de réformer et renforcer le système de pensions.

L'organisation de cette Conférence, prévue pour janvier 2009, est confiée à une task force. Celle-ci sera présidée par Marie Arena en présence de Sabine Laruelle et sera composée d'un représentant par ministre du kern et par administration et interlocuteur social concernés. La task force aura pour objectif de déterminer les thèmes abordés par la Conférence et de définir les modalités pratiques relatives à son organisation. Cette Conférence nationale analysera la modernisation et la simplification de nos systèmes de pensions, tant pour la pension légale que pour les pensions complémentaires. Une attention particulière sera portée sur les aînés et la société. Chaque domaine fera l'objet d'un état des lieux et d'une comparaison de la situation belge avec celle des autres pays de l'Union européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de
l'Agriculture
Avenue de la Toison d'or 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 250 03 03
<http://www.sabinelaruelle.be>